

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 17

Artikel: Le plat du jour
Autor: S.G.D.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La Justine.

PIERRE Tabeux a pour femme une virago auprès de qui l'acariâtre Xantippe eût passé pour un ange de douceur. Si encore il se conduisait mal, on comprendrait les scènes qu'elle lui fait à tout propos; mais c'est le plus soumis des époux, en même temps que le plus brave petit pêcheur des bords du Léman : quand il n'est pas occupé à lancer ses filets ou à les lever, il les raccommode, sur la grève, faisant aller ses doigts d'une maille à l'autre avec une agilité et une grâce surprenantes chez ce bout d'homme d'aspect un peu gauche. Son ouvrage achevé, il rentre au logis tout droit, sans même songer à noyer sa tristesse dans le petit blanc du café de la Navigation. Mais il n'a pas plutôt franchi le seuil de son appartement qu'une voix terrible le cloue sur place, une de ces voix qui rappellent tout à la fois le jargon des perroquets, les portes grinçantes et le crissement du tramway aux contours brusques.

— Est-ce qu'on a des paillassons chez nous, dis?... Dépêche-toi d'y essayer tes bottes de curaffi!

Notez bien que, les chemins étant secs, Tabeux n'apportait pas un atome de boue, et que, s'il eût frotté ses semelles sur la natte avant d'entrer, la mégère n'aurait pas manqué de lui crier : « As-tu bientôt fini d'user mon paillasson »?

« Te fâche pas, Justine », avait osé dire un jour le pauvre pêcheur. Cette timide recommandation déclencha une tempête dont toute la maison fut secouée :

— C'est toi qui te fâches!... Et puis, moi, si je voulais me fâcher, j'en aurais bien le droit, mon petit, entends-tu!... Avoir un homme qui fait tout à rebours du bon sens, un homme qui ne veut pas comprendre ce qu'on lui dit, un homme qui joue au sourd-muet et se moque de vous! On se fâcherait à moins!... Ah! tu ne veux pas que je sois fâchée quand tu me fâches; eh bien, on va te faire voir comment il y fait quand on se fâche pour de bon!...

Depuis ce jour, Pierre Tabeux ne desserrait presque plus les dents en présence de sa femme. Il avait même renoncé à se plaindre de l'éternelle soupe blanche, de la bouillie au chat qu'elle lui servait deux fois la semaine, à lui qui adorait le potage aux fines herbes parfumées et un peu amères.

— Pierre, lui avait dit un jour son voisin le boucher, quand on a une femme comme la tienne, il n'y a qu'un moyen à employer : une bonne « ouistée », soir et matin... Les méchantes femmes, c'est comme les beefsteaks, ça demande à être tapé.

Mais les violences répugnaient au pêcheur. Au reste, il avait son idée. Un beau matin, on le vit repeindre à neuf son bateau, *La Belle du lac*, et remplacer ce nom par celui de *Justine*, qui flamboyait en belles lettres écarlates sur la blancheur de la proue.

La bourgade où Tabeux sèche et reprise ses filets ne serait pas un nid de pêcheurs si toute

sa population n'avait appris aussitôt qu'il avait débaptisé sa péniche. Et les langues d'aller.

— Je me demande pourquoi il l'appelle du nom de sa poison de femme? fit l'un.

— C'est un fou! dit un autre.

— Il cherche à amadouer la diablesse! reprit un troisième.

— Vous direz tout ce que vous voudrez, s'écria une commère, c'est un mari rudement aimant!

A quelque temps de là, le boucher rencontra Tabeux au moment où il revenait de la pêche, ramenant une jolie collection de perches encore toutes vives et qui se démenaient, dans le fond du bateau, entre les mailles du filet.

— Pierre, lui dit-il d'un ton rude, c'est toi qu'il faudrait battre : on n'est pas jocrisse à ce point!

— Ah! tu penses au nouveau nom de ma liqueur... Personne n'a compris... Je veux bien te dire la chose. Tu sais assez quel sacré sort j'ai à la maison, ma bourgeoise qui bouèble tout le jour après moi comme après le dernier des petits morveux, et qui fait que chez moi je suis moins que rien. Mais, maintenant, une fois sur le lac, je prends ma revanche : c'est au tour de la *Justine* à obéir; il faut qu'elle file droit, nom de D...! Je la fais aller contre la bise, contre la vaudaire, contre le vent, contre le joran, contre le bornan, contre le maurabia, contre la recaffe au tournant de la jetée; elle essaie bien de se cabrer, mais ça ne lui avance à rien, je te la pousse, te la secoue, te la trivougne, il n'y a pas d'embarras! Et ça me fait un rude plaisir, tandis que je pense aux avanies de la bourgeoise, de me dire : Aujourd'hui, c'est toi qui gouvernes la Justine!

V. F.

Un paresseux. — Un campagnard des environs de Lausanne avait à son service un tout jeune garçon.

On l'envoie, l'autre jour, au poulailler, chercher les œufs. Il en rapporte dix.

— Alors, fait le patron, c'est tout?

— Ouai, monsieur; y a ce flemmard de coq qui n'en a point fait.

Lè quatre saisons.

(Tsanson su l'air qu'on l'ai bâillerai.)

AL'ENTOR dâo pliantâdzo

Lè prâ sant vè.

On vâi dâo dzerdenâdzo,

Dâi tacounet,

Dâi grôche derbounâire,

Dâi pessenlî;

Fâ on air de vaudâire,

L'è lo sailli.

Pu vaité lè gottrâose,

Lo berboutsset.

Allein, grachâo, grachâose,

Faut de l'acouet!

Epantsi cliiau fénasse,

Cliiau biau z'andain;

Fède pas âi lemasse,

L'è lo tsautein.

Breinnâ voutrè cliotsette
Ein patoureint,

Bolet, modze et tchevrette :

Medzi lo prin. —

On minne pè panâire,

Dâo bon rabllion,

On va pè lè trufflâre :

Vaité l'âoton.

Mon té! quint'èceramena!

Quin moui de nâ!

Lè bouibo fant la mena :

Faut recordâ.

On'ont zonna la bise

Devè lo cret,

Faut tsapliâ voutrè mise :

Atsè l'hivè.

MARC A LOUIS.

Faut pas forcer.

Un paysan et son domestique rentraient un char de foin. Tout à coup celui-ci versa.

Le patron voulut se mettre aussitôt à l'œuvre pour relever le véhicule.

Le domestique, voyant la nuit venir et songeant à sa bonne amie, à qui il avait donné rendez-vous, dit à son maître :

— Croyez-moi, monsieur, y nous faut attendre à demain matin. Jamais on n'en pourra venir à bout, ce soir. Inutile d'essayer. Y n'y a que le bon Dieu qui pourrait le relever, et encore!... encore!...

Le plat du jour.

IL serait bien difficile de trouver, en ce moment, un journal où il n'y ait quelques lignes sur la lune rousse et les saints de glace. C'est de l'actualité. Il en est ainsi toutes les années, à la même époque.

Personne n'a plus le droit d'ignorer qui est la lune rousse, qui sont ces maudits saints de glace. Les savants seuls — c'est-à-dire ceux qui devraient être le mieux renseignés — ne sont pas encore complètement d'accord sur ce point. Aussi, tout ancien qu'il soit, le refrain de la lune rousse et de ses saints a, chaque année, quelque variante.

Cette pauvre lune rousse, on l'accuse de tous les maléfices. Il est bien probable, cependant, qu'elle ne fait qu'assister au roussissement de jeunes végétaux sans participer à cet acte criminel, dit M. de Parville. Elle est simplement témoin, semble-t-il, des gelées printanières. Il n'y a pas de lune rousse, à proprement dire : il y a une saison rousse. En avril et en mai, la terre n'est pas encore assez réchauffée pour faire face au déficit du rayonnement nocturne. Quand le ciel est clair et que, par conséquent, la lune brille dans tout son éclat, le sol rayonne du calorique avec intensité vers les espaces; il perd plus qu'il n'a gagné dans la journée, et le refroidissement est très vif. Le rayonnement dépend de la surface des corps; les jeunes pousses, les premières fleurs blanches perdent plus de chaleur que la surface brune des terres; l'air lui-même reste plus chaud que la terre. Aussi arrive-t-il qu'un thermomètre placé à quelques décimètres du sol, marque 1 ou 2 degrés au-dessus de zéro, alors que la température du sol, et surtout des jeunes végétaux, descend à 1 et 2 degrés au-dessous de zéro et même

plus. Si les vents humides ont régné avant les vents froids, la vapeur d'eau recouvre les jeunes fleurs, les congèle, et la perte est certaine. La lune n'y peut rien.

En fait, si notre satellite joue un rôle dans le phénomène des gelées printanières, c'est en faisant prévaloir, à des époques du mois déterminées, des vents froids après les vents humides.

Les cultivateurs redoutent particulièrement les saints de glace, et cela ne date pas d'aujourd'hui. Le jardinier du Grand Frédéric ne voulait pas sortir ses orangers avant les jours des trois saints froids. Le roi alléguait qu'il se moquait des saints de glace. Les orangers gèleront sous les auspices de saint Gervais, saint Pancrace et de saint Mamers.

D'autres savants attribuent ces retours de froid aux étoiles filantes connues sous le nom de perséides et de léonides, et qui, en s'interposant entre le soleil et nous, doivent nous intercepter une partie de la chaleur.

Somme toute, le plus clair est que, à ce moment-ci de l'année, il se produit presque toujours un refroidissement de la température, d'autant plus dangereux pour la végétation que celle-ci est plus avancée. Il est donc prudent d'attendre, pour pronostiquer de la récolte, d'avoir traversé cette période critique.

Maintenant, il paraît qu'on peut, dans une certaine mesure, déterminer d'avance la température la plus basse de la nuit suivante et prévoir s'il y aura gel ou non. Il suffit de placer à l'ombre, à 2 heures après midi, un thermomètre dont la capsule contenant le mercure est couverte de gaze et trempée dans l'eau. On retranche alors $4\frac{1}{2}$ du nombre de degrés obtenus, et l'on a ainsi approximativement la plus basse température de la nuit. Si l'on a eu 10 degrés, on aura $5\frac{1}{2}$ degrés. Si l'on en a 6 seulement, on peut supposer que les plantes gèleront, car on n'aurait plus qu'un degré et demi, ce qui suffit pour produire un gel léger. Ce moyen est utile lorsqu'on peut couvrir d'eau les plantes que l'on veut préserver de la gelée.

S. G. D. G.

Automobiles et Cycles.

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à Genève, la deuxième *Exposition nationale suisse de l'automobile et du cycle*. M. Forrer, président de la Confédération, et M. Ruchet, conseiller fédéral, présideront à la cérémonie.

L'exposition durera jusqu'au 6 mai. En voici le programme journalier :

Samedi 28 avril : de 3 à 6 h. ouverture de l'exposition, entrée 3 fr. ; depuis 6 h., entrée 2 fr. — Dimanche 29 avril, à 10 h. du matin, ouverture ; entrée 1 fr. — Lundi 30 avril, mardi 1^{er} et mercredi 2 mai ouverture de 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Jeudi 3 mai, à 9 h. du matin, ouverture ; entrée 1 fr. Dès 7 h. entrée 2 fr. — Vendredi 4 mai, ouverture de 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Samedi 5 mai, ouverture 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Dimanche 6 mai ; entrée 50 cent. de 9 h. du matin à 11 h. du soir.

A l'exception des lundi 30 avril, mardi 1^{er}, mercredi 2 et vendredi 4 mai, il y aura tous les jours concert par les différents corps de musique de Genève.

Mollets diplomatiques.

ON nous écrit : « Votre article de samedi dernier sur l'origine du pantalon me remet en mémoire une anecdote que je lus jadis dans un journal français. La voici :

Pourquoi la mode du pantalon a-t-elle détrôné la culotte ?

Le célèbre diplomate Talleyrand se rencontra un matin dans l'antichambre du cabinet de

Louis XVIII avec le duc de C..., de manières fort distinguées, quoique petit de taille et de formes un peu grêles.

On était aux premiers jours de la Restauration. Le prince de Talleyrand et le duc étaient en culottes courtes de satin noir, bas blancs et souliers à talons hauts, bouclés.

— J'apporte à S. M. une grande nouvelle, dit Talleyrand au duc. Hier soir, à l'Opéra, le marquis de B... s'est montré au balcon en frac et en pantalon noir. C'est décidément une révolution dans la toilette des hommes... On ne rira plus de nos diplomates à l'étranger, le pantalon va tout sauver.

Le duc, ne saisissant pas la pensée de son rusé interlocuteur, fit un mouvement de surprise.

— Sans doute, dit le prince, on riait, à Berlin et à Vienne, des mollets de nos ministres et de nos chargés d'affaires en culottes courtes ; le pantalon va sauver les formes de la diplomatie !

Le duc de C... n'était pas diplomate, mais il n'avait pas plus de mollets pour cela. Il se mit à rire et répondit à M. de Talleyrand :

— Ah ! tant mieux ! le roi ne rira plus de l'exiguïté de mes mollets. Vive le pantalon ! »



EXÉCUTION DE DAVEL

à Vidy, le 24 avril 1723.

(Reproduction du tableau de Gleyre.)

Ce cliché est extrait de l'« Album-Souvenir du Centenaire », édité par la maison Vve Krieg et fils, à Lausanne.

LE MOIS DU MARTYR

Davel.

Poème de Frédéric Monneron.

LA VUE.

Déjà c'était le temps des sombres violettes,
Des cerisiers en fleurs. Déjà les alouettes
Jetaient au tiède azur leur fraîche voix d'amour ;
Et le vieux mendiant respirait au grand jour,
Courbé sur son bâton, vers la muraille blanche.
Partout c'était amour, chansons et gaité franche.
Mais Davel, ce martyr de notre liberté,
Celui qu'on trahissait par hospitalité,
Que faisait-il ? Venez ; nous le verrons peut-être
Au travers des barreaux croisés sur sa fenêtre.
Je l'aperçois dans l'ombre, à genoux, et priant
Sur l'humide pavé... Son œil est doux, riant.
Il espère sans doute. Oh oui !... sur la colline
Le soleil à ses yeux bien lentement décline ;
Et lorsque ses rayons, jouant sur ses barreaux,
Viendront dorer encor ses humides vitraux,
Il reverra le ciel... Oh oui ! Davel l'espère !
Son âme s'ouvre à Dieu, mais se ferme à la terre.

Le temps fuit, mon ami ; venez, l'air est si pur,
Humer sur le coteau la fraîcheur de l'azur !
Ecoutez dans les bois les lointaines clochettes.
Voyez cet horizon aux teintes violettes,
Et vers la vieille tour penchée aux bords des eaux
La voile du pêcheur tremblant dans les roseaux,
Et ces blanches maisons, dans la nuit des feuillages,
Qui se groupent le long des gracieux rivages.

Assis sur ce banc vert qu'ombrage le platane,
Regardons à nos pieds cette antique Lausanne
Dont les murs par degrés gravissent les coteaux,
Descendent aux vallons, se plongent dans les eaux ;
Elle semble dormir sur les monts, sur les plaines,
Fière de présider aux fastueuses scènes
Des rives du Léman. — Là, succombe Davel ;
Ecoutez ces clameurs qui se perdent au ciel...
Sur l'échafaud sanglant, on l'applaudit sans doute.

Voyez ce jeune enfant qui s'ébat sur la route ;
Il faut l'interroger. — « Que font-ils dans ces prés,
» Vers ces saules pleureurs par le lac effleurés ? »
— « C'est Davel, — dit l'enfant d'une voix attendrie, —
» Qu'on regarde mourir. Il fait à sa patrie
» Un triste et long adieu ! » — Mais voyez cet éclair !...

Le soleil, du bourreau faisait briller le fer !...

(Fin.)

Aux dernières manœuvres. — Un bataillon d'infanterie s'est si peu distingué, certain jour des grands manœuvres, que le major est hors des gonds :

— Vous vous figurez sans doute être des aigles, s'écrie-t-il devant le front, mais vous n'êtes que des oies ! Et vous vous imaginez que je vous commanderai jusqu'à la fin du rassemblement ! Au lieu d'un chef intelligent, c'est une buse qu'il vous faut !... Capitaine X..., prenez le commandement du bataillon.

Le Thibet. — Les journaux annonçaient, ces jours derniers, que l'Angleterre et la Chine venaient de signer un traité relatif au Thibet.

Des écoliers — ils font de la politique, maintenant — parlent de cette nouvelle. Alors, le maître, intervenant :

— Eh bien, François, veux-tu me dire quelque chose sur le Thibet, dont tu parles si éloquentement.

L'élève, interloqué :

— Le Thibet... le Thibet est un pays où l'on trouve des chèvres avec le poil desquelles on fait des étoffes très recherchées de soie et de coton.

Drôle de lecture. — Un monsieur qui a la mauvaise habitude d'accaparer tous les journaux au café, s'est emparé de la *Revue*, qu'il est en train de lire, et du *Journal*, de Paris, sur lequel il s'est assis.

Un monsieur, qui attend depuis un moment déjà, s'approche :

— Pardon, monsieur, lequel des deux lisez-vous ?

Et l'accapareur de lui passer le *Journal*.

Le patois de Chanaan.

UNE lectrice du *Conteur* nous demande si l'expression de « langage de Chanaan » ou de « patois de Chanaan » n'est pas une manière de parler propre au canton de Vaud. Nous sommes en mesure de lui affirmer qu'elle est bien française, comme tant d'autres qu'on prend pour des idiotismes de chez nous, et qu'on s'en sert depuis quatre siècles, à l'ouest du Jura, pour désigner cette façon de s'exprimer des bonnes âmes qui affectent d'être plus évangéliques que ceux-là mêmes qui ont mission de prêcher l'Evangile. D'Aubigné, dans son *Histoire universelle*, nous montre qu'elle est née à la cour de Catherine de Médicis, au milieu du xvi^e siècle.

Avant d'être l'instigatrice du massacre de la Saint-Barthélemy, cette reine usa de tous les artifices pour amener les réformés à rendre leurs villes, tout en se donnant elle-même l'air d'être favorable à la nouvelle doctrine. Un jour, elle fit venir « en sa chambre » les chefs de ces places, et leur tint une harangue éloquentement « curieusement élaborée par Pibrac », son conseiller. « Cependant, elle de son côté, ajoute